

FICHE D'INSCRIPTION VIRTUAL LIVE CLASSROOM (VLC) SAP

Merci de retourner cette fiche d'inscription par courrier ou par fax :

SAP France – Centre de Formation
 Défense Plaza
 23-25, rue Delarivière Lefoullon - La Défense 9
 92064 Paris La Défense Cedex

+33 1 41 25 21 76 ou +33 1 41 25 24 39
 Fax +33 (0)1 47 75 75 75
 e-mail: education.france@sap.com

Adresse de convocation		Adresse de facturation	
Nom de la société :		Nom de la société :	
A l'attention de :		A l'attention de :	
Fonction :		Fonction :	
Département :		Département :	
e-mail :		e-mail :	
Tel. :		Tel. :	
Fax :		Fax :	
Adresse ⁽¹⁾ :		Adresse ⁽¹⁾ :	

Coordonnées du participant

Nom		Prénom	
Fonction		Département	
Tél (LD) ou mobile		e-mail	

Votre N° de commande : _____	N° de Carte Préférentielle : _____
-------------------------------------	---

Prise en charge par un Fonds de Formation : Si oui, préciser le nom de l'organisme ⁽²⁾ :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
---	---

	I/A (3)	Réf. Cours	Dates	Prix en €HT		I/A (3)	Réf. cours	Dates	Prix en €HT
1.					3.				
2.					4.				

1. A préciser uniquement si elle est différente de l'adresse société
2. Merci de joindre la photocopie de votre demande de prise en charge. La prise en charge acceptée devra parvenir à SAP au plus tard le premier jour du cours. **Sans validation du Fonds de Formation, le cours sera facturé directement à votre société.**
3. I = Inscription – A = Annulation

Conditions de règlement :

▪ Les classes virtuelles ou « VLC » (Virtual Live Classroom) font l'objet d'un prépaiement. Les factures sont émises à réception des demandes d'inscription. L'accès aux formations est conditionné par la réception du règlement total de la formation.

Conditions d'annulation ou de report :

- En cas de demande d'annulation d'une inscription par le Client reçue par SAP entre le 10^{ème} et le 7^{ème} jours calendaires avant le début des cours, SAP facturera au Client une indemnité d'annulation égale à 50% du montant de la session annulée.
- En cas de demande d'annulation d'une inscription par le Client reçue par SAP moins de 7 jours calendaires avant le début des cours, SAP facturera au Client une indemnité d'annulation égale à 100% du montant de la session annulée.
- En cas de demande de report d'une inscription de la part du Client à une session ultérieure reçue par SAP moins de 7 jours calendaires avant le début de la session reportée, SAP facturera au Client une indemnité de report égale à 50% du montant de la session reportée.

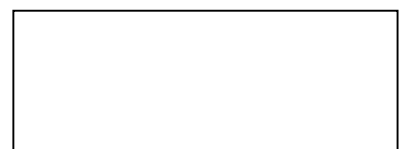
Les demandes d'annulation et de report d'inscription doivent impérativement revêtir une forme écrite (courrier, télécopie, message électronique).

Les conditions générales sont détaillées dans la Convention Annuelle de Formation SAP en vigueur et sont disponibles sur le site Internet de SAP : <http://www.sap.com/france/services/education/calendar/conditions>

Date : _____

Nom et prénom du signataire : _____

Signature : _____



Cachet de l'entreprise (obligatoire)